Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 24

Artikel: Pourquoi en temps de paix ?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270137

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jamais armée, la SCF peut être incorporée dans onze services

Service d'assistance

Exigences : compréhension et aisance dans les relations humaines, contact facile avec les enfants. Convient particulièrement aux institutrices, jardinières d'enfants, ménagères, assistantes sociales et à toutes celles qui s'intéressent aux questions sociales.

Emploi prévu : assistance à la population suisse en temps de guerre ou lors de catastrophes. Accueil des réfugiés et assistance dans les camps.

Service du foyer du soldat

Exigences: aimer les travaux culinaires. Aisance dans les relations humaines.

Emploi prévu : gestion de foyers du soldat.

Service de repérage d'avions

Exigences : réflexes rapides, capacité de concentration, calme. Age maximum pour l'admission : 36 ans.

Emploi prévu : dans les centrales du service de repérage et de signalisation d'avions.

Service d'alerte

Exigences : les mêmes que pour le service de repérage d'avions ; il faut, en outre, avoir une bonne diction.

Emploi prévu : speaker à la radio et téléphoniste dans les centrales d'alertes.

Service des transmissions

Exigences : connaissance du service de téléphone et de la dactylographie.

Emploi prévu : téléphoniste dans les centraux téléphoniques militaires ; travail au téléscripteur.

Service des pigeons voyageurs

Exigences : amour et compréhension pour les animaux. Endurance physique, car l'activité s'exerce en plein air.

Emploi : dans le service de transmission. Soins, entretien, élevage, formation et entraînement des pigeons voyageurs. Rédaction et transmission des messages.

Service administratif

Exigences : bonnes connaissances en sténodactylographie.

Emploi prévu : dans les chancelleries des états-majors supérieurs et des unités.

Service de la poste de campagne

Exigences : dactylographie, connaissance d'une seconde langue nationale.

Emploi prévu : dans la poste de campagne.

Service des automobiles

Exigences : permis de conduire cantonal, sécurité au volant, endurance physique.

Emploi prévu : comme conductrice sanitaire pour des transports de blessés et malades.

Service du matériel

Exigences : bonne connaissance des travaux de couture et de raccommodage. Aptitude pour les travaux manuels.

Emploi prévu : dans les arsenaux pour la remise en état des équipements et des uniformes.

Service de cuisine

Exigences: bonnes connaissances culinaires, endurance physique.

Emploi prévu : dans les camps de réfugiés, dans les cuisines des états-majors supérieurs,

Quant au service sanitaire, il dépend de la Croix-Rouge et aucune SCF n'en fait partie.

Le service complémentaire féminin, des origines à nos jours

Il est fort difficile de savoir exactement à quelle date le service complémentaire féminin a effectivement débuté en Suisse. Je suis d'avis que depuis que les armées, les batailles et les guerres existent, les femmes ont toujours éprouvé le besoin d'apporter leur aide aux blessés, aux malades, aux services sociaux et auxiliaires dépendant de la situation du moment.

Les infirmières ont donc été à l'origine de l'aide de la femme à l'armée. Elles furent bientôt suivies, et ce fut le cas dans notre pays en 1914 déjà, par les personnes dévouées et organisatrices qui créèrent les foyers du soldat, la lessive de guerre, et autres organisations comme l'aide aux réfugiés, les services sociaux, etc.

Il est clair qu'un état d'urgence et de nécessité comme celui d'un pays en proie aux multiples difficultés de la mobilisation exige un dévouement intense qui fait trouver plus rapidement qu'en temps normal des solutions pratiques aux problèmes présents.

Les Suissesses qui ont fait ce service de 1914-1918, sans uniforme, sans solde, sans aucun avantage d'ordre matériel ont accompli un travail de pionnier auquel nous nous plaisons à rendre hommage.

En 1938, la situation internationale s'aggravait. Les dictatures règnant sur une partie de l'Europe présentaient de plus en plus un danger réel. Le chômage avait fait suite à la crise économique, et nos autorités sentirent alors qu'il serait peut-être nécessaire de faire appel à toutes les forces vives du pays. Il fut prévu que les femmes elles aussi pourraient s'enrôler dans les services de l'armée. Une partie des Suissesses en possession d'un permis de conduire se présentèrent afin de pouvoir être engagées en cas de nécessité. Au début de l'année 1939, l'engagement volontaire était organisé et se développa très rapidement dès la mobilisation générale. C'est au printemps 1940 que le général Guisan, convaincu de la nécessité et de l'efficacité de l'aide des Suissesses décida officiellement de procéder à un recrutement intensif ainsi qu'à l'instruction : comme conductrices sanitaires, dans les différents services de l'administration et des transmissions, le repérage des avions, la poste de campagne, les services d'assistance aux réfugiés, matériel, cuisine, foyer du soldat, etc.

De 1939 à 1945, environ vingt mille SCF ont été instruites et ont accompli trois millions et demi de jours de service, libérant ainsi des soldats pour d'autres tâches et participant activement à la défense de leur pays.

Leur aide fut appréciée de tous, et le 12 novembre 1948, une ordonnance du Conseil fédéral déclarait le SCF partie intégrante de l'armée suisse.

A. W.

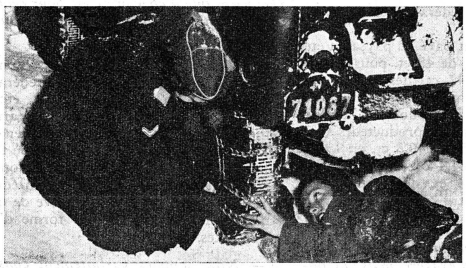

Equipe de cuisinières licenciée en même temps que la troupe en 1940. C'est un document rare : ces SCF n'ont pas encore d'uniforme (Cliché collection « Mouvement féministe »)

Pourquoi en temps de paix?

Certes, en cas de danger, beaucoup de femmes se mettraient immédiatement à la disposition du pays. Mais comment pourraient-elles être utiles si elles n'ont pas reçu une formation préalable ? Nous avons besons aujourd'hui déjà de femmes qualifiées, désireuses de servir et pouvant se préparer à leurs tâches par des cours de brèves durée. Elles seules pourront être engagées avec efficacité en temps de guerre et remplacer des soldats ainsi libérés pour des actions directes.

Le service complémentaire féminin donne à la femme suisse l'une des plus belles occasions de servir son pays.

Nous savons tous qu'une guerre future serait une guerre totale : hommes, femmes, enfants et vieillards, tous en subiraient les effets désastreux. Nul ne serait épargné. Un petit pays ne dispose pas de possibilités de défense illimitées, et doit pouvoir compter sur chaque homme et chaque femme apte au service. A l'armée, nombreuses sont les tâches qui peuvent être tout aussi bien remplies par une femme que par un homme ; dans certains domaines, la femme est même plus utile que l'homme.

Le Conseil fédéral a reconnu la nécessité de la participation des femmes à notre défense nationale, et se fondant sur les expériences faites pendant le service actif de 1939-1945, il a fixé l'organisation de la plus jeune formation de notre armée par l'ordonnance du 12 novembre 1948.

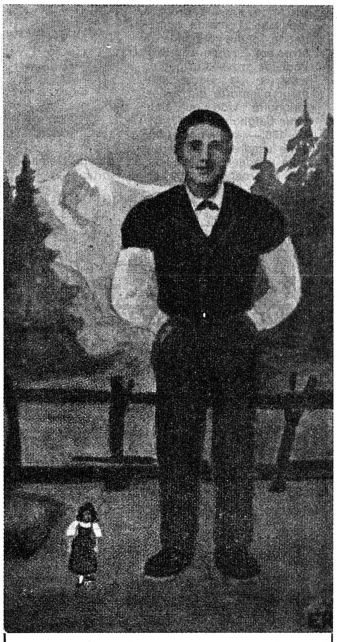

Le gros vacher et la femme suisse en 1928

Ce cliché a paru dans le « Mouvement féministe » du 14 septembre 1928, en compagnie de deux autres montrant un couple de Suédois d'égale stature (La Suède était un des 19 pays d'Europe où hommes et femmes avaient les mêmes droits politiques) et un couple d'Espagnols, la femme étant de moitié plus petite que son campagnon. Quant à la Suisse, point n'était besoin de commentaires !

Une maison de classe

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Génie

34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 62 00